



JÉRÉMIE ALMOSNI
Directeur de l'Ademe
Île-de-France

INTERVIEW

“ L'Ademe est au service de tous les acteurs ayant la volonté d'agir pour la transition écologique ”

Énergie, mobilité, agriculture ou encore économie circulaire : les défis à relever dans les années à venir sont sans précédent. Acteurs privés comme publics, dirigeants d'associations et d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), citoyens, nous devons tous y prendre part. Pour accompagner ces transitions, l'Ademe, dans son rôle de structure prospective, a identifié quatre scénarios à l'horizon 2050. L'un d'entre eux (le scénario 2) place la coopération territoriale¹ comme facteur clé de succès. Associations et entreprises de l'ESS sont bien au cœur de ce scénario. Le point avec Jérémie Almosni, directeur de l'Ademe Île-de-France.

Impact social, impact écologique : même combat ?

On a souvent eu tendance à opposer ces deux dimensions. C'est d'ailleurs ce qui a généré l'épisode des gilets jaunes dont les mouvements de colère se sont consolidés avec les annonces d'augmentation de la taxe carbone.

Avec le recul, les acteurs de l'économie sociale et solidaire portent finalement les enjeux de transformations sociales et écologiques. Ils sont au croisement des politiques publiques territoriales, qu'elles concernent

la question de l'emploi, la question de l'attractivité du territoire, de l'inclusion des publics les plus fragiles, mais aussi les questions de transition écologique.

Pour tous les acteurs de l'économie et pour tous ceux qui produisent de la valeur, les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies (ONU) doivent par ailleurs devenir le nouveau fil rouge. Ces objectifs nous guident et nous challengent pour mieux prendre en compte et mesurer l'impact social et écologique de nos actions. Des zones isolées aux plus densément peuplées, nous devons proposer

des solutions pour chaque territoire, pour chaque entreprise et pour chaque citoyen, quels que soient son âge, sa situation, sa catégorie socioprofessionnelle. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que la transition écologique réussira car elle requiert l'engagement de tous. On ne peut donc pas opposer l'impact social et l'impact écologique : ces deux notions vont de pair.

Quel est le rôle de l'Ademe ?

L'Ademe a pour vocation d'accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse. Nous sommes au service de tous les acteurs ayant la volonté d'agir pour la transition écologique : collectivités, entrepreneurs, acteurs de l'éducation, particuliers, mais aussi chercheurs et journalistes.

Nous soutenons la recherche, les études et les solutions au moyen d'actions d'accompagnement et de financement dans les domaines suivants : énergie, économie circulaire, mobilité et transports, change-

L'Ademe : une expertise territorialisée

L'Ademe déploie la transition écologique sur l'ensemble du territoire français. Grâce à un maillage de proximité reposant sur 26 implantations locales, nous nous inscrivons à la fois au plus près des réalités locales et des grands centres de recherche de l'innovation. Nous accompagnons d'autant mieux la montée en compétence des acteurs publics et privés et leur passage à l'action vers une société plus sobre, solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse.

L'articulation entre les équipes du siège et celles des directions régionales renforce la capacité à agir sur les territoires et contribue à la cohérence entre les politiques de l'État et celles des collectivités et des entreprises. En effet, l'objectif n'est pas tant de transposer un modèle unique que de donner à chaque territoire les moyens de construire sa propre stratégie relative à l'énergie, au climat et à l'économie circulaire.

1. Sur la coopération territoriale, v. en dernier lieu dossier « Coopération territoriale – La clé de sol », JA 2023, n° 688, p. 14 ; dossier « Coopération territoriale – Le chœur de l'action », JA 2022, n° 668, p. 15.



ment climatique, urbanisme et bâtiment, sols, agriculture et forêts, tourisme durable et qualité de l'air.

Pour les associations et les entreprises de l'ESS, l'Ademe met en place des dispositifs qui permettent de les accompagner dès l'émergence d'un projet jusqu'au changement d'échelle et d'aller même vers le déploiement de la solution. Pour cela, nous mobilisons l'intégralité de nos dispositifs relatifs à nos missions de financement, de formation, d'information, de sensibilisation ou d'accompagnement des politiques publiques. Concrètement, en 2022, en Île-de-France, plus de 500 projets ont été soutenus et 111 millions d'euros d'aides mobilisées par l'intermédiaire de l'ensemble de nos appels à projets ou de nos dispositifs « de gré à gré ».

Si nos priorités régionales portent sur l'économie circulaire ou encore sur nos plans d'alimentation territoriaux et donnent un cadrage des appels à projets, nous sommes cependant extrêmement ouverts aussi à des approches dites « de gré à gré ». Nous avons besoin d'écouter les attentes du terrain portées par une structure de l'ESS ou portées par un territoire et sommes ouverts au dialogue pour adapter nos dispositifs. Nous sommes capables de les aider à soutenir des études en amont pour bâtir une stratégie, structurer des nouveaux produits, réfléchir à leur gouvernance, travailler sur leur déploiement. Nous pouvons aussi soutenir des investissements.

Enfin, nous avons cette mission de favoriser les changements de comportement en accompagnant les structures qui le souhaitent sur leurs objets de communica-

tion et d'information auprès de leur public afin que l'offre rencontre la demande et, pourquoi pas, qu'on parle justement de cette intégration territoriale de l'offre de l'ESS.

Comment agir en collectif au service de l'investissement ?

Il existe un véritable enjeu d'essaimage, celui de faire connaître nos solutions à tous. On dénombre 26 000 associations franciliennes dans l'ESS. Souvent, elles sont portées par une seule personne. C'est donc parfois compliqué de les mobiliser. Par conséquent, l'enjeu pour nous est de fédérer, de mettre en réseau. C'est dans cette optique que nous avons établi avec la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Île-de-France un plan d'action autour de fiches d'initiatives, de retours d'expériences utiles pour les acteurs de l'ESS, mais aussi pour les territoires, qui seront, eux aussi, en capacité d'accueillir ces solutions de la meilleure des manières.

J'en profite ici pour mentionner aussi France Active². Nous sommes des financeurs de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire et nous avons tout intérêt, finalement, à assurer une véritable complémentarité en amont et en aval des projets. Nos objectifs communs : rendre davantage lisible l'offre vis-à-vis des acteurs de l'ESS.

Quels sont les dispositifs dont les associations peuvent bénéficier ?

L'Ademe propose aux acteurs du monde associatif plus de 45 dispositifs de soutien sous forme d'appels à projets ou d'aides financières³. Ils sont répertoriés selon les thématiques suivantes : l'énergie, l'éco-



© elenabs

nomie circulaire, la mobilité et les transports, le changement climatique, l'urbanisme et le bâtiment, les sols, l'agriculture et les forêts, le tourisme durable et la qualité de l'air. Vous pouvez affiner les dispositifs éligibles en fonction de votre localisation et du type de projet : animation, communication et formation, étude et conseil, assistance à la maîtrise d'ouvrage, diagnostic et étude de faisabilité, étude générale, investissement ou recherche et innovation. ■

Propos recueillis par Émilie Bénateau, content manager à France Active

2. V. en p. 30 de ce dossier.

3. Retrouvez tous ces dispositifs sur agir.pourlatransition.ademe.fr.